

Questions orales

L'ÉNERGIE

PÉTROLE—L'OPPORTUNITÉ DE L'UTILISATION DES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES AUX FINS DE LA PROSPECTION

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je poserai ma question au premier ministre suppléant. Est-il exact que l'augmentation du prix du pétrole et du gaz récemment annoncée par le gouvernement fédéral va rapporter des recettes de l'ordre de un milliard de dollars aux compagnies pétrolières, pour la plupart étrangères, sans qu'elles soient obligées de consacrer une partie de cet argent à la prospection et à l'exploitation de nouvelles ressources pétrolières et gazières? Si c'est vrai comme il le semble bien, le gouvernement va-t-il prendre des mesures immédiates pour protéger les intérêts des consommateurs canadiens qui vont devoir faire les frais de cette hausse de prix en veillant au moyen d'une loi à ce que les compagnies pétrolières n'obtiennent ces recettes supplémentaires qu'à la condition d'intensifier leurs travaux de prospection et d'exploitation?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de confirmer les faits rapportés par le député. Sa question se présente plutôt comme une instance que nous allons étudier.

* * *

LES SERVICES SOCIAUX

L'EMPIÈTEMENT POSSIBLE DU PROJET DE LOI SUR LE DOMAINE DES PROVINCES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme M. Lazure a accusé le gouvernement fédéral d'utiliser les programmes à frais partagés pour s'ingérer dans des domaines qui lui sont fermés par la constitution et qu'il justifie l'expansion de la Fonction publique en se lançant dans des secteurs qui ne relèvent pas de sa compétence, le ministre s'est-il demandé si sa loi sur les services d'assurance sociale n'empiétait pas sur le domaine des provinces?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur l'Orateur.

M. Ritchie: Comme M. Timbrell a déclaré que la conférence avait si peu apporté qu'on aurait pu se contenter d'un mémoire d'une page au lieu d'avoir une conférence de deux jours, le ministre peut-il nous dire si quoi que ce soit d'utile est sorti de cette conférence?

[Français]

M. Lalonde: Oui, monsieur le président.

[Traduction]

L'ACCEPTATION DU PROJET DE LOI PAR LES PROVINCES AUTRES QUE LE QUÉBEC

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, maintenant que la province de Québec a fait connaître son opposition tout à fait intransigeante à l'adoption d'une nouvelle loi sur les services sociaux, le ministre pourrait-il nous informer si toutes les autres provinces acceptent en fait la loi telle qu'elle a été présentée? Sinon, a-t-il l'intention de continuer de toute façon sans leur appui unanime?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, les provinces et nous-mêmes avons examiné ensemble six projets différents avant de choisir celui qui a été déposé à la Chambre. Aucune province autre que le Québec n'a indiqué son désaccord sur le projet de loi tel qu'il a été déposé à la Chambre, et qui correspond aux sixième projet qui a été distribué pour considération aux provinces. Je dois, de plus, signaler qu'en aucun moment, avant la conférence de cette semaine, le gouvernement du Québec n'avait indiqué, par l'entremise de ses fonctionnaires ou autrement, son désaccord avec le projet de loi qui a fait l'objet de discussions durant les dernières années, y compris plusieurs rencontres depuis le 15 novembre dernier.

[Traduction]

LA POSSIBILITÉ DE REMISE DU PROJET DE LOI JUSQU'APRÈS CONSULTATION AVEC LE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): La province de l'Ontario est tout aussi étendue que la province de Québec. Étant donné que nous voulons que cette très importante mesure législative soit uniformément appliquée, si le Québec persiste à refuser de lui accorder son appui le ministre pourrait-il nous informer s'il est prêt à remettre à plus tard la deuxième lecture de ce bill jusqu'à ce qu'il ait de nouveau consulté les provinces, en particulier la province de Québec, afin de déterminer s'il serait possible de trouver un terrain d'entente qui permette de continuer?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, non seulement les provinces d'Ontario et de Québec sont-elles des provinces importantes, mais il existe dix provinces dans ce pays. Nous avons consulté d'une façon intensive toutes les provinces, et je compte continuer les consultations qui ont eu lieu dans le passé, dans le même esprit, avec toutes les provinces. Je ne crois pas que dans le domaine des relations fédérales-provinciales l'on puisse aboutir à une situation où le Québec et l'Ontario auraient une espèce de droit de veto sur tous les projets pouvant comprendre une coopération fédérale-provinciale. Je pense assurer mon honorable collègue que je ferai tout en mon pouvoir pour obtenir la coopération continue de ces deux provinces particulièrement importantes par leur population. Je peux aussi dire à l'honorable député que le ministre des Affaires sociales du Québec a indiqué qu'il me fera parvenir sous peu des commentaires supplémentaires. Je serai heureux de les recevoir. Je ne prévois pas avoir à faire procéder à la deuxième lecture de ce projet de loi avant d'avoir reçu les commentaires de mon collègue du Québec.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'INSTALLATION PAR UN DÉPUTÉ D'UN BUREAU-CARAVANE SUR LA BASE AÉRIENNE DE DOWNSVIEW

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. En réponse à une question qui lui a été posée le 25 avril, le ministre a mentionné que la politique traditionnelle